



<i>Nom de l'organisme</i>	Conseil québécois du loisir
<i>Contacts</i> <i>Coordonnées</i> <i>Web</i>	4545, av. Pierre-De Coubertin C.P. 1000, Succ. M Montréal (QC) H1V 3R2 Tél.: 514 252-3132 infocql@loisirquebec.com www.loisirquebec.com
<i>Raison sociale</i>	Organisme à but non lucratif
<i>Secteur d'intervention</i>	Loisir culturel, loisir de plein air, loisir scientifique, loisir socio-éducatif, loisir touristique
<i>Équivalent canadien/étranger</i>	Association canadienne des parcs et loisirs World Leisure Organisation Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT) (France) Bureau International du Tourisme Social (BITS)

Mission

- Contribuer au développement social, culturel et économique du Québec
- Défendre le droit au temps libre et aux loisirs pour tous
- Favoriser l'accessibilité aux loisirs
- Mettre en valeur les différentes formes de loisir

Composition

Le CQL regroupe près de cinquante organismes qui, eux-mêmes, chapeautent plus de 100 organismes régionaux et des milliers de clubs locaux.

Conseil général

- Directeur général
- Coordinatrice au développement
- Secrétaire
- Conseillère en communication
- 2 professionnels assignés à divers projets
- 10 personnes engagées sur une base contractuelle pour les projets spéciaux
- 11 représentants d'organismes de loisir
- Membres et organismes partenaires (à titre de bénévoles)

Historique

1998 : Le Conseil québécois du loisir est constitué en personne morale autonome en après avoir agi comme instance interne

1997 : Adoption du *Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport* par le gouvernement du Québec qui assure la reconnaissance et le soutien financier du CQL.

Principales réalisations et place occupée dans le secteur

À tous les deux ans, le CQL organise le forum québécois du loisir. Il fut également partenaire du Congrès mondial du loisir Québec 2008, suite auquel il a rédigé la déclaration de Québec – *le loisir essentiel au développement des communautés*.

Il a implanté le *Réseau québécois de ressources en formation*.

Du côté du plein air, il a mis sur pied un mécanisme de concertation qui aura notamment le mandat de développer et de mettre en œuvre une stratégie et des actions pour assurer l'accessibilité sécuritaire et durable du territoire pour la pratique du loisir de plein air.

Un bulletin « *Organismes en action* » est publié et le CQL en est à 66 volumes à ce jour.

Toutes ces réalisations, le conseil n'aurait pu les réaliser seul. En plus de tous les organismes qu'il regroupe, le CQL est partenaire de nombreux regroupements et organismes nationaux tels que le Réseau québécois de l'action communautaire autonome, le Chantier de l'économie sociale, le Regroupement Loisir Québec, le Réseau de l'action bénévole du Québec, etc. Le CQL travaille en collaboration avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) ainsi que d'autres ministères assurant des responsabilités en loisir : ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, etc. De plus, le Conseil est en relation avec plusieurs autres instances gouvernementales dans le cadre de projets ou d'ententes spécifiques. Par exemple : Emploi Québec et Tourisme Québec.

Produits et services

- Régir, développer et promouvoir une pratique sécuritaire et de qualité des activités de loisir
- Favoriser la formation, l'expérimentation, l'innovation, la recherche ainsi que la pérennisation et le développement des infrastructures collectives
- Fournir des guides de pratique et d'encadrement sécuritaire pour diverses activités de plein air. Ces documents présentent des normes, exigences et procédures afin de mieux encadrer le milieu.
- Réseau québécois de ressources en formation qui offre diverses sessions de formation. Visitez-le : www.formation-animation.gc.ca

Possibilités d'emplois

Comme il a été mentionné précédemment, la CQL offre 6 postes permanents dont les deux postes de professionnels peuvent rejoindre les intérêts et compétences de certains finissants du baccalauréat en plein air et tourisme d'aventure. De plus, le Conseil requiert contractuellement les services de plus d'une dizaine de personnes par année pour la mise en œuvre de projets spéciaux et pour la formation.

D'autre part, le CQL affiche sur son site toutes les offres d'emploi de ces membres et de ces partenaires. Cela regroupe donc une belle quantité d'organismes et d'entreprises qui peuvent s'avérer très intéressants.